CONDITIONS REQUISES

Être de nationalité française De 17 à 29 ans Avoir effectué la journée défense et citoyenneté (JDC) Avoir un casier judiciaire vierge Être apte médicalement

VOTRE ENGAGEMENT

Motivé et volontaire Intérêt pour les technologies du numérique et les télécommunications

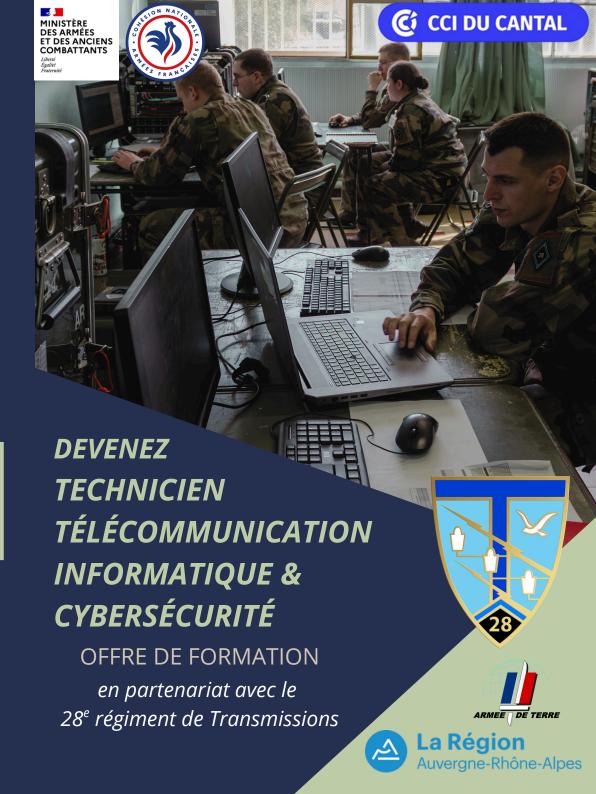
CONTACTEZ LA CCI DU CANTAL :

Estelle MATHIEU: 06 65 41 98 41 emathieu@cantal.cci.fr

Le 28^e RT:

06 76 09 99 08 / 04 73 55 74 76 28rtrs.recrutement.fct@intradef.gouv.fr









Formation technique de qualité, Apprentissage rémunéré, Acculturation militaire progressive, Parcours rapide et diplômant.

- Déployer des moyens de communication (PC, téléphones, etc.).
- Intervenir sur des réseaux informatiques (dessertes, fibres optiques, etc.).
- Configuration de PC, dépannage et support technique.
- Étre un combattant capable de travailler en milieu hostile.

LA FORMATION

L'apprentissage s'effectue sur la plateforme technique de la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Cantal à Aurillac, en alternance avec des périodes en immersion au sein du 28^e RT à Issoire (6 semaines).

- obtention du titre professionnel Technicien Réseaux Spécialisés (niveau BAC)
- rémunération grâce au pacte région pour l'emploi
- prime à l'engagement de 3 000 € *
- possibilité d'hébergement à Aurillac auprès de la CCI
- hébergement et alimentation gratuits lors des périodes de stage au 28° RT
- transport par voie ferrée pris en charge.

ET APRES?

Une fois engagé en tant que militaire du rang au 28° RT, vous prendrez part à toutes les missions du régiment : opérations extérieures, Sentinelle, manœuvres techniques, entretien des savoir-faire...

Outre les permis de conduire, vous passerez de nombreux autres stages pour monter en compétences.
Vous pourrez poursuivre vers une carrière de sous-officier voire même d'officier.

